



Assemblée générale

Distr. générale
4 juin 2008
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Points 140 et 148 de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Financement de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée

Financement de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée : rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007 et projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Rectificatif

Le paragraphe 28 devrait être libellé comme suit :

28. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la MINUEE pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 sont indiquées au paragraphe 43 du projet de budget (A/62/811). **Le Comité consultatif recommande que, sous réserve d'une décision du Conseil de sécurité, l'Assemblée approuve une ouverture de crédit d'un montant de 100 367 400 dollars au titre du fonctionnement de la MINUEE pour l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009. Compte tenu des observations formulées plus haut, le Comité recommande que, dans l'attente d'une décision sur l'avenir de la MINUEE, un montant de 50 183 700 dollars soit mis en recouvrement au titre du fonctionnement de la Mission pour une période de six mois, soit un montant de 8 363 950 dollars pour la période allant du 1^{er} au 31 juillet 2008 et un montant de 41 819 750 dollars pour la période allant du 1^{er} août au 31 décembre 2008. Le Comité recommande en outre que le Secrétaire général soit prié de soumettre à l'Assemblée, le 30 novembre 2008 au plus tard, un rapport sur l'état de l'exécution du budget afin de permettre la révision des crédits ouverts et, le cas échéant, la mise en recouvrement d'un montant supplémentaire.**

